



Fiche projet - Lutte contre la malnutrition, développement économique et promotion du bien-être

Informations générales

PROJET EN COURS

Date de début : --

Date de fin : --

Localité : Doutchi

Zones d'intervention : [Afrique de l'Ouest](#)

Pays d'intervention : [Niger](#)

Budget : --

Financeurs régionaux : [Département du Pas-de-Calais](#), [Région Hauts de France](#)

Financeurs nationaux : --

Autres financeurs : --

Secteurs d'intervention : [Action sociale](#), [Agriculture - Souveraineté alimentaire](#), [Croissance économique - Emploi](#)

Objectifs de Développement Durable



Porteur du projet

Misola

Type de structure : ASSOCIATIONS, Association locale

Pays d'intervention : [Bénin](#), [Burkina Faso](#), [Côte d'Ivoire](#), [Guinée équatoriale](#), [Mali](#), [Mauritanie](#), [Niger](#), [Nigéria](#), [Sénégal](#), [Tchad](#)

Secteurs d'intervention : [Action sociale](#), [Agriculture - Souveraineté alimentaire](#), [Énergie](#)

Adresse : 25, rue Darnel, 62100 Calais

Représentant : M. Fernand Rolet

L'implantation de **Misola au Niger** est récente. Ce sont les différentes **vagues de famine** qui ont incité à regarder à l'est du Mali, au Niger.

Une première unité de production est installée dans la capitale nigérienne à **Niamey** sur les fonds propres de l'association.

Avec l'appui de Misola, **Faty Alphonse**, infirmière à la retraite, coordinatrice de Misola Niger mène le projet d'implantation de plusieurs sites Misola dans le Niger.

Avec l'appui de l'UNICEF, trois unités de production autonome sont ouvertes : **Niamey, Doutchi et Tessaoua**.

Par ailleurs, grâce au financement croisé du Rotary de Calais et du Rotary international, le projet d'implantation de quatre

autres UPA a débuté avec une première unité à Niamey et devrait se poursuivre avec trois autres implantations à **Zinder, Tahoua et Diffa** sur une période de deux ans.

De janvier à août 2010, **22 tonnes de farine Misola** ont été produites par les deux UPA opérationnelles dont 12 tonnes à Doutchi.

Contexte

Le projet MISOLA a démarré en 1983 en Haute-Volta (actuel Burkina Faso). Il s'inscrit dans le cadre d'un programme de Santé visant à lutter contre la malnutrition infantile fréquente dans le pays. La farine MISOLA est développée, à partir de trois aliments de base issus de cultures locales : le mil (ou maïs), le soja et l'arachide. Cet aliment à haute valeur protéino-énergétique est utilisé en complément du lait maternel. En parallèle, un centre de formation est créé pour donner aux mères les clés pour gérer au mieux l'alimentation de leurs nourrissons. L'association MISOLA est créée en 1995. Depuis, elle se donne pour missions d'améliorer la formule de la farine en y incorporant des compléments minéro-vitaminiques et d'étendre le réseau MISOLA et ses bénéfices pour les populations. L'association développe sa stratégie sur deux axes complémentaires : -Promouvoir la fabrication locale de farine labellisée Misola dans un réseau national de petites unités de fabrication -Apprendre aux mères à préparer elles-mêmes des bouillies à partir d'aliments bruts MISOLA est aujourd'hui implantée dans 11 pays d'Afrique de l'Ouest (Mali, Niger, Burkina Faso, Bénin, Mauritanie, Sénégal, Côte d'Ivoire, Tchad, Congo, Guinée, Nigéria). En 2017 900 tonnes de farine ont été produites soit 1 500 000 bouillies pour l'ensemble des pays.

Partenaires locaux

Le GRET (nutrition) et Afrique Verte (filiale agricole).

PAM Europe ONG et fondations : Unicef, Acf, Terre des hommes, Croix rouge internationale, Rotary International, Care, Save the children Helen Keller International, Misereor

Collectivités territoriales : Région Hauts-de-France, Auvergne Rhone Alpes, Ile de France, Département du Pas-de-Calais, des Villes, des Communautés et des Agglomérations.

Activités

La farine MISOLA est fabriquée dans des unités de productions artisanales (UPA) gérées par des associations féminines. Elles assurent aussi la commercialisation directement dans les UPA mais également dans les CESCO ainsi que dans les pharmacies et les petits commerces locaux. Les ingrédients de base sont cultivés localement. L'équipement en matériel de fabrication peut se trouver sur le marché local. De même, les locaux de l'unité sont en général fournis par la collectivité villageoise.